

Le conseil d'administration du Lycée Champlain à Chennevières sur Marne réuni le jeudi 28 février 2013 a pris connaissance de la DHG pour la rentrée 2013.

Cette enveloppe oblige la direction de l'établissement à faire des choix qui ne répondent pas aux impératifs pédagogiques de toutes les disciplines.

Nous prenons acte de la mise en place de l'AP qui accompagne la Réforme du Lycée au Lycée Champlain.

Mais nous constatons que la mise en place des deux heures d'AP par élève se fait globalement au détriment des dispositifs permettant aux élèves de travailler dans de bonnes conditions d'encadrement durant les heures disciplinaires.

Les propositions qui nous ont été faites jusqu'ici conduisent notamment à la suppression générale des dédoublements de classe existants, les matières générales littéraires comme l'Histoire-Géographie, la Philosophie ou les Lettres, ainsi que les Langues, sont plus particulièrement touchées.

De plus, l'offre d'options nécessaires à la formation et à l'enrichissement culturel des élèves n'étant pas financée par le rectorat, cela impose à l'établissement de renoncer à une partie des dispositifs pédagogiques indispensables à une formation satisfaisante.

Des options essentielles à la vie du Lycée, comme le Théâtre facultatif par exemple, sont également amputées d'un bon nombre d'heures, malgré des résultats au bac exceptionnels (17,5 de moyenne en théâtre l'année dernière) permettant à des élèves en difficulté scolaire d'obtenir leur baccalauréat.

Concrètement, la plupart des classes étant annoncées à 35 élèves l'année prochaine, et ce de la Seconde à la Terminale, cela signifie des conditions de travail dégradées, aussi bien pour les élèves que pour les professeurs, la sérénité des uns et des autres étant indissociable.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nos élèves ayant un capital culturel très variable, les horaires à effectif réduit, ainsi que les options artistiques, sont l'occasion indispensable de donner à ceux qui sont le plus en difficulté l'attention personnalisée dont ils ont absolument besoin pour réussir. Ainsi, quels que soient les efforts entrepris pour rééquilibrer le niveau des classes de l'établissement en accroissant le degré de mixité sociale dans chaque classe, il y aura toujours une proportion non négligeable d'élèves exigeant un meilleur taux d'encadrement. Nous ne devons pas les oublier.

Ainsi, si nous comprenons la nécessité financière de réduire les possibilités de dédoublement et de travail en effectifs réduits pour rendre possible l'AP, qui est à la fois une obligation légale et un moyen nouveau à envisager pour accompagner le travail des élèves, nous demandons malgré tout que des efforts soient faits pour qu'une partie des dédoublements jusque-là existants soient maintenus.

C'est pourquoi nous demandons donc que le Rectorat abonde notre DHG à hauteur de 20 heures.